

Tourbière de la Gruère - participation du TCS

Pauline Godat (Verts)

Le 30 mai dernier, la RTS annonçait une "coopération inédite entre le TCS Jura et l'Office jurassien de l'environnement. Ils vont collaborer cet automne à la revitalisation d'une tourbière aux Franches-Montagnes. Prévue aux abords de l'Etang de la Gruère, l'opération doit permettre de réduire des émissions de CO₂ équivalentes à celles de 5'600 véhicules."

Etonnés de cette communication pleine d'enthousiasme, nous souhaitons obtenir du Gouvernement les précisions suivantes :

- 1. Matériellement, de quelle manière est-il prévu que le TCS intervienne dans les travaux de revitalisation de la tourbière de la Gruère cet automne ?**
- 2. Comment le chiffre de 5'600 véhicules a-t-il été calculé ?**
- 3. La contribution du TCS correspond-elle effectivement à réduire les émissions de 5'600 véhicules en terme d'équivalent CO₂ ?**
- 4. Bien que nous soutenions le projet de revitalisation de la tourbière de la Gruère, comment le Gouvernement entend-il éviter que des initiatives similaires ne servent à des fins d'écoblanchiment à l'avenir ?**

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

<https://www.rts.ch/info/regions/jura/14059697-a-letang-de-la-gruere-une-cooperation-inedite-pour-revitaliser-une-tourbiere.html>

Pauline Godat (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 13 septembre 2023

